
Fiches

Chômage



Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les sites internet www.insee.fr, <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/> et <http://ec.europa.eu/Eurostat/home> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
n.s.	Donnée non significative
p	Résultat provisoire
s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

2.1 Évolution du chômage

En moyenne en 2016, selon l'enquête Emploi, 3,0 millions de personnes sont au **chômage au sens du Bureau international du travail** (BIT) en France (hors Mayotte), dont 1,4 million de femmes et 1,6 million d'hommes. Le **taux de chômage** en moyenne annuelle s'établit à 10,1 % de la population active. En 2016, il diminue de 0,3 point par rapport à 2015, après avoir augmenté de 1,2 point entre 2011 et 2015.

Entre 2015 et 2016, le taux de chômage baisse pour les hommes (- 0,6 point) et reste stable pour les femmes. Depuis 2013, le taux de chômage des hommes (10,2 % en 2016) est plus élevé que celui des femmes (9,9 %). Ce phénomène est à relier notamment à la baisse marquée de l'emploi dans l'industrie et dans la construction, secteurs principalement masculins. L'écart entre les deux taux, qui a atteint + 0,9 point en 2015, s'est réduit en 2016 (+ 0,3 point), à la suite de l'accélération de l'intérim, qui emploie plus d'hommes, et aux moindres pertes d'emploi dans la construction.

Entre 2015 et 2016, le taux de chômage diminue pour toutes les tranches d'âge. La baisse est plus marquée pour les 25-49 ans : leur taux de chômage (9,3 % en 2016) diminue de 0,4 point, après avoir augmenté de 1,2 point entre 2011 et 2015. Le taux de chômage des 50 ans ou plus se replie plus légèrement : 6,9 % en 2016, après 7,0 % en 2015 (le taux était de 5,7 % en 2011). Après une forte hausse entre 2011 et 2012 (+ 1,7 point), le taux de chômage des 15-24 ans s'est globalement stabilisé depuis, entre 24,2 % et 24,9 %. En 2016, il s'établit à 24,6 %, soit une baisse de 0,1 point par rapport à 2015. Les jeunes ont notamment bénéficié du développement des emplois aidés, en particulier les

emplois d'avenir dédiés aux jeunes sans qualification, peu diplômés ou résidant dans certaines zones géographiques (quartiers prioritaires de la ville, départements d'outre-mer et zones de revitalisation rurale).

Le taux de chômage des 15-24 ans est plus élevé que celui des autres tranches d'âge, mais cet indicateur ne concerne, par définition, que les jeunes présents sur le marché du travail. En effet, ceux en études, s'ils ne travaillent pas à côté, ne sont pas comptabilisés dans la population active. Par ailleurs, les jeunes qui ont arrêté leurs études à ces âges sont aussi moins diplômés que la moyenne de leur génération. Rapportée à l'ensemble de la population des 15-24 ans (actifs et inactifs), la proportion de chômeurs chez les jeunes est de 9,1 % en 2016, soit seulement 0,9 point de plus que pour les 25-49 ans.

En 2016, le taux de chômage des actifs diplômés de l'enseignement supérieur demeure nettement inférieur (5,7 %) à celui des personnes sans diplôme (19,4 %) ou du niveau brevet des collèges (14,4 %).

En 2016, le **taux de chômage de longue durée** s'établit à 4,6 % de la population active, comme en 2015. 1,3 million de personnes, soit plus de 45 % des chômeurs, sont au chômage depuis au moins un an. En 2016, ce taux est plus élevé pour les hommes (4,8 %) que pour les femmes (4,3 %). Il est aussi plus élevé pour les jeunes (6,9 % des actifs) que pour les autres tranches d'âge (4,3 % pour les 25-49 ans et 4,4 % pour les 50 ans ou plus). Cependant, le chômage de longue durée est relativement moins fréquent parmi les jeunes chômeurs (28 % des chômeurs de 15-24 ans) et plus répandu chez les 50 ans ou plus (64 %) et les 25-49 ans (46 %). ■

Définitions

Chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) : une personne au chômage est une personne âgée de 15 ans ou plus qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours ; avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Taux de chômage : rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs).

Taux de chômage de longue durée : part des actifs au chômage depuis au moins un an dans la population active.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2016 », *Insee Première* n° 1648, mai 2017.
- *Informations rapides* n° 131, Insee, mai 2017.
- « Activité, emploi et chômage en 2015 et en séries longues », *Insee Résultats* n° 183 Société, novembre 2016.

Évolution du chômage 2.1

1. Taux de chômage au sens du BIT, selon le sexe, l'âge et le diplôme de 2011 à 2016

	Taux de chômage						en %
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Effectifs (en milliers)
Ensemble	9,2	9,8	10,3	10,3	10,4	10,1	2 972
Sexe							
Femmes	9,6	9,8	10,2	10,0	9,9	9,9	1 402
Hommes	8,9	9,8	10,4	10,5	10,8	10,2	1 571
Âge							
De 15 à 24 ans	22,7	24,4	24,9	24,2	24,7	24,6	681
De 25 à 49 ans	8,5	9,1	9,6	9,7	9,7	9,3	1 700
50 ans ou plus	5,7	6,1	6,8	6,9	7,0	6,9	592
Diplôme							
Diplôme supérieur à bac+2	///	///	///	6,5	6,3	5,7	376
Bac+2	///	///	///	6,1	6,3	5,7	260
Bac ou brevet professionnel	///	///	///	10,5	10,4	10,5	627
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	///	///	///	10,7	11,1	10,8	783
Brevet des collèges	///	///	///	14,8	14,5	14,4	215
Aucun ou certificat d'études primaires (CEP)	///	///	///	18,0	18,8	19,4	694

Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : les données par diplôme ne sont disponibles sur la France que depuis 2014.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

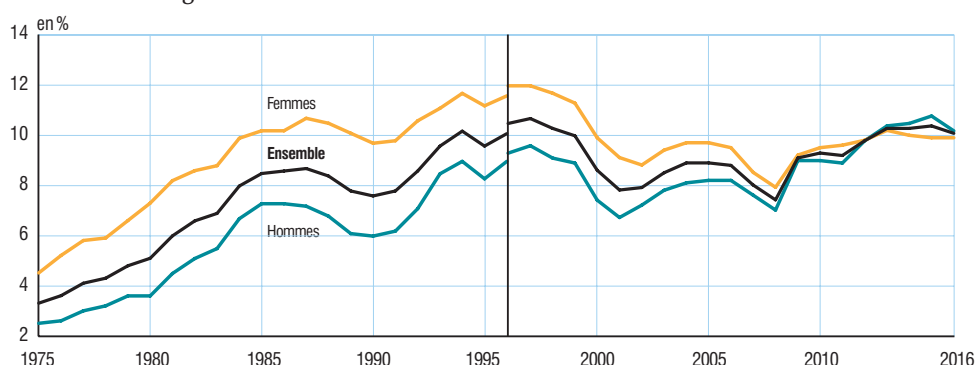
2. Chômage de longue durée, selon le sexe et l'âge de 2014 à 2016

	Taux de chômage de longue durée (d'au moins un an)			en %
	2014	2015	2016	Effectifs (en milliers)
Ensemble	4,5	4,6	4,6	1 346
Sexe				
Femmes	4,3	4,3	4,3	608
Hommes	4,7	4,8	4,8	737
Âge				
De 15 à 24 ans	7,2	6,9	6,9	191
De 25 à 49 ans	4,3	4,3	4,3	775
50 ans ou plus	4,1	4,3	4,4	379

Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Taux de chômage au sens du BIT selon le sexe de 1975 à 2016



Champ : France métropolitaine jusqu'en 1995, France (hors Mayotte) à partir de 1996, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

2.2 Risque de chômage

Le risque de chômage est particulièrement élevé en phase d'insertion professionnelle : en 2016, 19,8 % des **actifs** ayant terminé leurs études depuis 1 à 4 ans sont au chômage, contre 12,5 % de ceux qui sont **sortis de formation initiale** depuis 5 à 10 ans et 8,0 % de ceux sortis du système éducatif depuis 11 ans ou plus. Les personnes récemment entrées sur le marché du travail ont été davantage affectées par la crise de 2008-2009 : l'écart de **taux de chômage** entre les personnes venant d'achever leurs études et celles présentes sur le marché du travail depuis 11 ans ou plus a connu un pic en 2009. Depuis, cet écart diminue progressivement, tout en restant légèrement supérieur à celui observé en 2003.

Toutes les catégories sociales ne connaissent pas le même risque de chômage. En 2016, le taux de chômage des actifs ayant déjà travaillé s'élève à 8,5 %. Il est plus faible pour les agriculteurs exploitants (0,6 %), les cadres et professions intellectuelles supérieures (3,5 %) ou les professions intermédiaires (5,4 %) ; il est plus élevé pour les employés (10,6 %) et les ouvriers (14,9 %). Le taux de chômage est particulièrement élevé chez les ouvriers non qualifiés (20,2 %). La crise de 2008-2009 s'est traduite par une progression du risque de chômage pour toutes les catégories socio-professionnelles, mais plus accentuée pour les ouvriers et les employés.

En 2016, à catégorie socioprofessionnelle donnée, les hommes présentent globalement un risque de chômage plus élevé que les femmes.

En 2016, 16,5 % des **chômeurs** n'ont jamais travaillé. 43,6 % ont perdu leur emploi à la fin d'un contrat à durée déterminée, part qui souligne l'importance de ce type de contrat dans les flux d'embauche. 15,4 % ont été licenciés, dont la moitié pour motif économique (7,9 %). 8,4 % sont au chômage à la suite d'une rupture conventionnelle et 6,3 % du fait d'une démission. Les hommes sont plus souvent au chômage que les femmes à la suite d'un licenciement économique ou d'une cessation d'activité non salariée ; les femmes le sont davantage en raison d'une démission.

Un très grand nombre de jeunes chômeurs n'a encore jamais travaillé : 48,1 % des chômeurs de moins de 25 ans n'ont jamais travaillé, contre 8,7 % des 25-49 ans et 2,5 % des 50 ans ou plus. Parmi les chômeurs ayant déjà travaillé, les 15-24 ans sont plus souvent au chômage au terme d'un contrat à durée déterminée : 72,8 % des jeunes chômeurs de moins de 25 ans ayant déjà travaillé sont dans cette situation, contre 53,1 % pour les 25-49 ans et 37,0 % pour les 50 ans ou plus. Les jeunes chômeurs précédemment en emploi ont également plus souvent démissionné de leur emploi (8,5 % contre 6,0 % pour les 50 ans ou plus). Les autres circonstances de perte d'emploi sont d'autant plus fréquentes que l'âge augmente. Cela est tout particulièrement le cas des licenciements, qui concernent 28,3 % des chômeurs de 50 ans ou plus ayant déjà travaillé, contre seulement 6,7 % pour les moins de 25 ans. ■

Définitions

Actifs : personnes en emploi et chômeurs au sens du BIT.

Sortie de formation initiale : première interruption d'un an ou plus du parcours d'études amorcé à l'école élémentaire.

Taux de chômage : rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs).

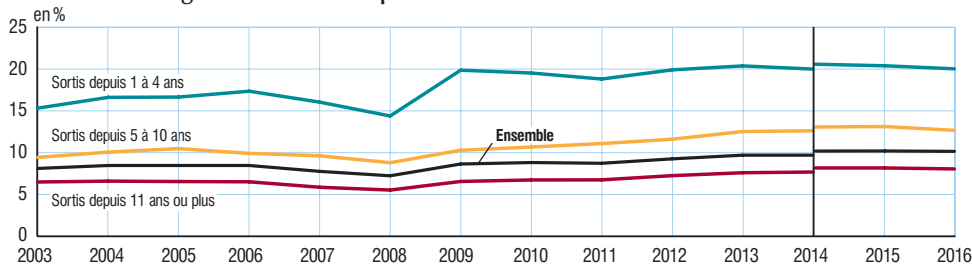
Chômeur (au sens du BIT) : personne âgée de 15 ans ou plus qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours ; avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2016 », *Insee Première* n° 1648, mai 2017.
- *Formations et Emploi*, coll. « Insee Références », édition 2013.

Risque de chômage 2.2

1. Taux de chômage selon la durée depuis la sortie de formation initiale de 2003 à 2016



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014, France (hors Mayotte) à partir de 2014, population des ménages, personnes actives de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Nombre de chômeurs et taux de chômage en 2016 selon la catégorie socioprofessionnelle

	Nombre de chômeurs (en milliers)	Taux de chômage (en %)		
		Ensemble	Femmes	Hommes
Agriculteurs exploitants	3	0,6	0,6	0,7
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	88	4,8	4,7	4,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	172	3,5	3,8	3,3
Professions intermédiaires	388	5,4	4,8	6,0
Employés ¹	861	10,6	10,5	11,0
Employés qualifiés	371	9,1	8,9	9,5
Employés non qualifiés	490	12,1	11,9	12,7
Ouvriers	946	14,9	17,2	14,3
Ouvriers qualifiés	474	11,8	12,8	11,7
Ouvriers non qualifiés	473	20,2	20,1	20,2
Non renseigné	24	18,4	17,8	19,1
Ensemble des actifs ayant déjà travaillé	2 483	8,5	8,3	8,7
Ensemble des actifs	2 972	10,1	9,9	10,2

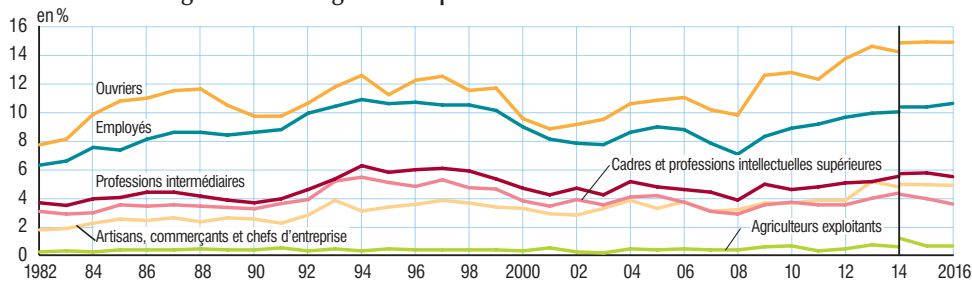
1. La ventilation entre employés qualifiés et non qualifiés se fonde sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) à 4 chiffres.

Note : la catégorie socioprofessionnelle des chômeurs est celle du dernier emploi occupé.

Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes actives de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

3. Taux de chômage selon la catégorie socioprofessionnelle de 1982 à 2016



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014, France (hors Mayotte) à partir de 2014, population des ménages, personnes actives de 15 ans ou plus.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

4. Situation précédant l'entrée au chômage des chômeurs en 2016

	en %						
	Ensemble	Sexe		Âge			
		Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	16,5	///	17,0	16,0	48,1	8,7	2,5
Chômeurs ayant déjà travaillé	83,6	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Fin d'emploi à durée limitée	43,6	52,2	52,2	52,1	72,8	53,1	37,0
Licenciement économique	7,9	9,4	7,8	10,9	1,7	8,3	17,1
Autre licenciement	7,5	9,0	9,4	8,7	5,0	9,1	11,2
Rupture conventionnelle	8,4	10,0	9,9	10,1	6,4	10,7	10,4
Démission	6,3	7,6	9,8	5,6	8,5	7,9	6,0
Rupture du contrat pour maladie ou invalidité	2,7	3,2	3,4	3,1	0,5	3,0	5,4
Fin d'activité non salariée	2,5	3,0	1,8	4,0	0,3	2,8	5,0
Autres cas	4,7	5,6	5,7	5,6	4,8	5,0	7,8
Ensemble	100,0	///	///	///	///	///	///

Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, chômeurs de 15 ans ou plus.

Lecture : les fins d'emploi à durée limitée représentent 43,6 % de l'ensemble des chômeurs et 52,2 % des chômeurs ayant déjà travaillé.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

2.3 Demandeurs d'emploi

Fin décembre 2016, en France (hors Mayotte), 6 560 000 **demandeurs d'emploi** sont inscrits à Pôle emploi, dont 5 765 000 (soit 87,9 %) sont tenus de rechercher un emploi (**catégories A, B, C**). Parmi ces derniers, 3 723 000 n'ont exercé aucune activité dans le mois (catégorie A), 738 000 ont exercé une activité de 78 heures ou moins (catégorie B) et 1 305 000 une activité de plus de 78 heures (catégorie C). Les demandeurs d'emploi qui ne sont pas tenus de rechercher un emploi appartiennent à deux catégories. Il peut s'agir de personnes sans emploi qui ne sont pas immédiatement disponibles pour reprendre un emploi en raison, par exemple, d'une formation ou d'une maladie (catégorie D, 352 000 personnes fin décembre 2016). Il peut aussi s'agir d'individus en emploi, principalement en contrat aidé ou en création d'entreprise (catégorie E, 444 000 personnes).

Entre fin 2015 et fin 2016, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C est resté quasiment stable (- 4 000 personnes), après une augmentation continue depuis la crise de 2008. Cette quasi-stabilité en 2016 résulte d'une baisse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (- 110 000 personnes, soit - 2,9 %) compensée par une hausse des effectifs de demandeurs d'emploi en catégorie C (+ 103 000 personnes, soit + 8,6 %) et, dans une moindre mesure, en catégorie B (+ 3 000 personnes, soit + 0,4 %). *A contrario*, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D a fortement augmenté entre fin 2015 et fin 2016 (+ 69 000 personnes, soit + 24,3 %), en raison de la mise en place du plan « 500 000 formations supplémentaires » qui visait à doubler le nombre de formations offertes sur l'année 2016.

Les hommes sont majoritaires parmi les demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A ; 51,8 % fin 2016), mais minoritaires parmi

ceux qui exercent une activité réduite (catégories B, C ; 44,6 %). Au total, ils représentent près de la moitié (49,2 %) de l'ensemble des catégories A, B, C.

En 2016, la quasi-stabilité sur un an du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C résulte d'évolutions différenciées, avec une nouvelle hausse parmi les seniors (+ 4,9 % pour les 50 ans ou plus), compensée par une baisse parmi les moins de 50 ans (- 6,0 % pour les moins de 25 ans et - 0,6 % parmi les 25-49 ans). La baisse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A en 2016 a concerné surtout les jeunes (- 8,2 % pour les moins de 25 ans) et les demandeurs d'emploi d'âge intermédiaire (- 3,7 % pour les 25-49 ans). La fermeture de la **dispense de recherche d'emploi** entre 2009 et 2011, le durcissement des conditions d'accès au dispositif de retraite anticipée pour carrière longue jusqu'en 2012 et le décalage des âges de départ à la retraite lié aux différentes réformes ont contribué, de façon substantielle, à la progression du nombre de demandeurs d'emploi seniors depuis 2009. Fin 2016, les moins de 25 ans représentent 13,5 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, les 25-49 ans 62,0 % et les 50 ans ou plus 24,6 %.

Fin 2016, 44,5 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, soit 2 567 000 personnes, sont inscrits dans ces catégories depuis un an ou plus. Cette part a diminué de 1,1 point par rapport à fin 2015. Le taux de sortie pour reprise d'emploi, qui avait fortement diminué en France métropolitaine avec la crise entre mars 2008 et mars 2009 (- 2 points), a continué de baisser à un rythme moins soutenu, avant de se stabiliser depuis fin 2014 : en juin 2016, en France, 3,5 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C le mois précédent sont sortis des listes pour reprise d'emploi. ■

Définitions

Demandeurs d'emploi, catégories : voir *annexe Glossaire*.

Dispense de recherche d'emploi (DRE) : dispositif fermé depuis 2012, la dispense de recherche d'emploi permettait à certaines personnes seniors indemnisables de conserver leur droit à indemnisation sans être inscrites sur les listes de Pôle emploi. Les personnes en DRE après 2012 sont celles qui étaient entrées dans ce dispositif avant le 1^{er} janvier 2012.

Pour en savoir plus

- « Retour sur les évolutions des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en 2015 : un ralentissement de la catégorie A porté par les transitions vers les autres catégories », *Dares Résultats* n° 014, mars 2017.
- « Emploi, chômage, population active : rebond de l'emploi salarié en 2015 », *Dares Analyses* n° 035, juillet 2016.

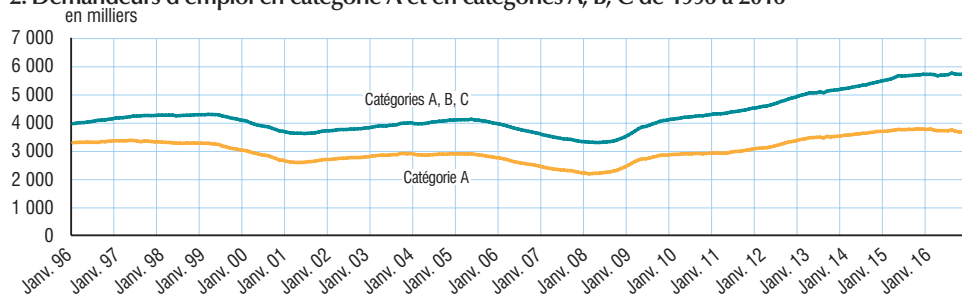
Demandeurs d'emploi 2.3

1. Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en décembre 2016

	Décembre 2016		Décembre 2016 / décembre 2015	
	Effectif (en milliers)	Répartition (en %)	Variation (en milliers)	Évolution (en %)
Ensemble des demandeurs d'emploi (catégories A à E)	6 560	100,0	62	1,0
Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 765	87,9	- 4	- 0,1
Femmes	2 928	50,8	19	0,7
Hommes	2 837	49,2	- 23	- 0,8
Moins de 25 ans	777	13,5	- 49	- 6,0
25-49 ans	3 572	62,0	- 21	- 0,6
50 ans ou plus	1 416	24,6	66	4,9
Inscrits depuis un an ou plus en catégories A, B, C	2 567	44,5	- 63	- 2,4
N'ayant exercé aucune activité dans le mois (catégorie A)	3 723	64,6	- 110	- 2,9
Femmes	1 796	48,2	- 39	- 2,1
Hommes	1 927	51,8	- 71	- 3,6
Moins de 25 ans	511	13,7	- 45	- 8,2
25-49 ans	2 237	60,1	- 86	- 3,7
50 ans ou plus	975	26,2	22	2,3
Ayant exercé une activité dans le mois (catégories B et C)	2 042	35,4	106	5,5
Catégorie B	738	36,1	3	0,4
Catégorie C	1 305	63,9	103	8,6
Femmes	1 132	55,4	58	5,4
Hommes	910	44,6	48	5,6
Moins de 25 ans	267	13,0	- 4	- 1,4
25-49 ans	1 335	65,4	66	5,2
50 ans ou plus	441	21,6	44	11,2
Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (catégories D et E)	796	12,1	66	9,0
Sans emploi, dont stages, maladies, etc. (catégorie D)	352	44,3	69	24,3
En emploi, dont créateurs d'entreprises, contrats aidés (catégorie E)	444	55,7	- 3	- 0,6

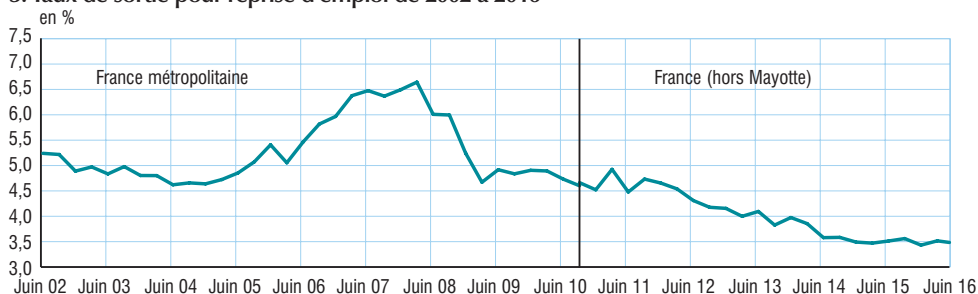
Champ : France (hors Mayotte). Lecture : en décembre 2016, 5 765 000 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégories A, B, C, soit 87,9 % de l'ensemble des inscrits. Ce nombre est quasiment stable par rapport à décembre 2015 (- 4 000, soit - 0,1 %). Parmi les demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C en décembre 2016, 13,5 % (soit 777 000 personnes) ont moins de 25 ans. Note : données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Dans ce tableau, les évolutions et répartitions du nombre de demandeurs d'emploi sont calculées à partir d'effectifs arrondis à la centaine. Source : Dares-Pôle emploi, statistiques mensuelles du marché du travail (STMT).

2. Demandeurs d'emploi en catégorie A et en catégories A, B, C de 1996 à 2016



Champ : France (hors Mayotte). Note : données CVS-CJO (voir note figure 1). Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

3. Taux de sortie pour reprise d'emploi de 2002 à 2016



Champ : France métropolitaine de juin 2002 à septembre 2010 et France (hors Mayotte) à partir de septembre 2010, demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent. Note : données CVS-CJO (voir note figure 1). Source : Dares-Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

2.4 Indemnisation du chômage

Fin septembre 2015, en France (hors Mayotte), parmi les personnes inscrites à Pôle emploi en catégories A, B, C, D et E ou **dispensées de recherche d'emploi** (DRE), 62 % ont droit à une allocation chômage auprès de l'assurance chômage ou de l'État (personnes **indemnissables**) et 48 % en perçoivent effectivement une (personnes **indemnisées**).

Fin septembre 2015, 86 % des personnes indemnissables le sont au titre de l'assurance chômage, majoritairement par l'**allocation d'aide au retour à l'emploi** (ARE). Les personnes n'ayant pas ou plus de droit à l'assurance chômage peuvent bénéficier, souvent sous condition de ressources, d'une allocation chômage financée par l'État, en majorité l'allocation de solidarité spécifique (ASS). Les principaux bénéficiaires de ces allocations sont les seniors.

Après avoir diminué régulièrement depuis 2010 (- 3 points entre septembre 2010 et septembre 2014), la part des **demandeurs d'emploi** ou des DRE indemnissables par une allocation chômage financée ou non par l'assurance chômage croît globalement depuis fin 2014. En septembre 2015, cette part est revenue à 0,5 point au-dessus de son niveau un an plus tôt.

Le montant de l'ARE dépend des salaires antérieurs perçus : le taux de remplacement brut, rapport entre l'allocation journalière brute et le **salaire journalier de référence** brut (SJR), est compris entre 57 % et 75 % ; il est d'autant plus élevé que le SJR est faible. Le montant mensuel de l'allocation financée par

l'assurance chômage est calculé en fonction du SJR et du nombre de jours effectivement indemnisés dans le mois. En septembre 2015, les personnes indemnisées par l'assurance chômage ont, en moyenne, perçu 860 euros nets, le taux de remplacement net moyen s'élevant à 74 %. La moitié d'entre elles a perçu un montant net supérieur à 860 euros et moins de 1 % a perçu le montant mensuel maximal, soit 6 356 euros nets. Le montant moyen net perçu est plus élevé pour les hommes (972 euros) que pour les femmes (755 euros) notamment en raison d'un moindre recours au temps partiel et d'un salaire journalier de référence, en moyenne, plus élevé. Il augmente avec l'âge, passant de 656 euros pour les moins de 25 ans à 997 euros pour les 50 ans ou plus. Les bénéficiaires de l'ASS perçoivent le montant forfaitaire (487,50 euros nets) pour plus de la moitié, 464 euros nets en moyenne.

En septembre 2015, 50 % des personnes indemnissables par l'ARE perçoivent des revenus au titre d'une activité exercée tout en étant inscrites à Pôle emploi (**activité réduite**), soit 3 points de plus qu'un an plus tôt. Parmi elles, 50 % perçoivent simultanément une fraction de leur allocation chômage. En moyenne, elles perçoivent un revenu net de 1 250 euros, dont 554 euros au titre de l'ARE et 697 euros au titre de leur activité. 50 % des personnes indemnissables exerçant une activité réduite ne perçoivent pas d'allocation chômage ; leur revenu d'activité net moyen s'élève à 1 386 euros. Les personnes indemnisées sans activité réduite perçoivent, en moyenne, 969 euros nets d'ARE. ■

Définitions

Dispense de recherche d'emploi (DRE) : dispositif fermé depuis 2012, la dispense de recherche d'emploi permettait à certaines personnes seniors indemnissables de conserver leur droit à indemnisation sans être inscrites sur les listes de Pôle emploi. Les personnes en DRE après 2012 sont celles qui étaient entrées dans ce dispositif avant le 1^{er} janvier 2012.

Activité réduite : pour favoriser le retour à l'emploi, un demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi et ayant un droit ouvert à l'assurance chômage peut conserver une partie de son allocation chômage lorsqu'il reprend un emploi (l'allocation est diminuée de 70 % du revenu d'activité brut et n'est plus versée lorsque les revenus bruts cumulés dépassent le salaire brut antérieur).

Indemnissable, indemnisé, allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), **demandeur d'emploi, salaire journalier de référence** (SJR), **déciles, quartiles** : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les demandeurs d'emploi non indemnissables par l'assurance chômage en 2014 », *Dares Analyses* n° 071, décembre 2016.
- « Les demandeurs d'emploi indemnissables par l'assurance chômage en 2014 », *Dares Analyses* n° 070, décembre 2016.

Indemnisation du chômage 2.4

1. Situation vis-à-vis de l'indemnisation des personnes inscrites à Pôle emploi ou dispensées de recherche d'emploi au 30 septembre 2015

données brutes

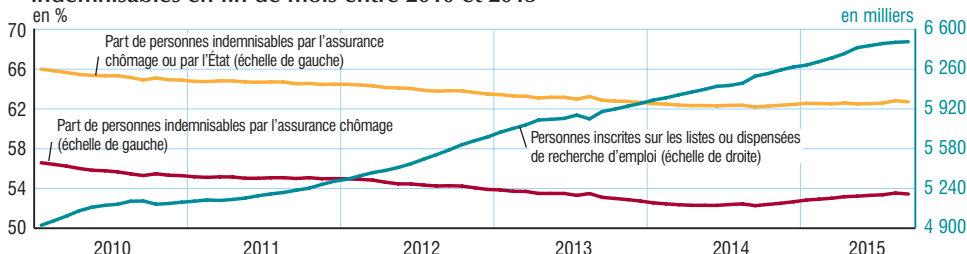
	Catégories A, B, C et dispensées de recherche d'emploi				Catégories A, B, C, D, E et dispensées de recherche d'emploi				
	Effectif (en milliers)	Part (en %)	Effectif (en milliers)	Part (en %)	Répartition par âge (en %)			Répartition par sexe (en %)	
					Moins de 25 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	Femmes	Hommes
Personnes indemnisables	3 717	64	4 075	62	53	62	69	61	63
Par l'assurance chômage ¹	3 188	55	3 486	53	51	54	52	53	53
Par l'Etat	529	9	589	9	2	8	17	8	10
Indemnisées	2 849	49	3 138	48	38	47	57	47	49
Par l'assurance chômage	2 373	41	2 622	40	36	40	42	40	40
Par l'Etat	477	8	516	8	2	7	15	7	9
Non indemnisées	868	15	937	14	15	15	12	14	14
Personnes non indemnisables	2 095	36	2 484	38	47	38	31	39	37
Ensemble	5 813	100	6 559	100	100	100	100	100	100

1. Les personnes couvertes par l'assurance chômage sont principalement indemnisables par l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE). Les autres relèvent de l'ARE-formation ou de l'allocation de sécurisation professionnelle (ASP).

Champ : France (hors Mayotte), personnes inscrites à Pôle emploi ou dispensées de recherche d'emploi au 30 septembre 2015.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (échantillon au 1/10) ; segment D3 2015.

2. Part des demandeurs d'emploi et personnes dispensées de recherche d'emploi indemnisables en fin de mois entre 2010 et 2015



Champ : France (hors Mayotte), personnes inscrites à Pôle emploi en catégories A, B, C, D, E ou dispensées de recherche d'emploi ; données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO).

Note : les effectifs des personnes indemnisables en fin de mois sont légèrement sous-estimés en début de période car les personnes entrées en dispense de recherche d'emploi avant le 1^{er} janvier 2005 sont absentes du fichier historique statistique.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (échantillon au 1/10) ; segment D3 2015.

3. Montant mensuel net d'allocation d'assurance chômage en septembre 2015

données brutes

	Effectif (en milliers)	Montant net moyen d'allocation ¹ (en euros par mois)	Dispersion des montants nets (en euros par mois)				
			D1	Q1	Médiane	Q3	D9
Ensemble	2 084	860	238	523	860	1 041	1 362
Moins de 25 ans	282	656	213	417	690	901	999
25-49 ans	1 294	851	239	536	884	1 043	1 318
50 ans ou plus	509	997	249	527	899	1 155	1 703
Femmes	1 078	755	201	442	750	972	1 176
Hommes	1 006	972	297	631	937	1 102	1 476

1. Les allocations prises en compte sont l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), l'ARE-formation, l'allocation de sécurisation professionnelle (ASP) et l'aide différentielle au reclassement (ADR).

Champ : France (hors Mayotte) ; personnes indemnisées par l'assurance chômage en septembre 2015, hors entrées et sorties au cours du mois ; les valeurs aberrantes sont exclues (moins de 1 % des observations).

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (échantillon au 1/10) ; segment D3 2015.

4. Allocation d'aide au retour à l'emploi et revenus d'activité des personnes indemnisables par l'ARE selon l'exercice ou non d'une activité réduite en septembre 2015

données brutes

	Effectif (en milliers)	Répartition (en %)	Montants moyens perçus (en euros par mois)		
			Salaires net (1)	Allocation nette (2)	Revenu total net (3) = (1) + (2)
Personnes indemnisées	1 961	73	237	828	1 064
Avec des revenus d'activité	666	25	697	554	1 250
Sans revenus d'activité	1 295	48	0	969	969
Personnes non indemnisées	715	27	1 281	0	1 281
Avec des revenus d'activité	661	25	1 386	0	1 386
Sans revenus d'activité	54	2	0	0	0
Ensemble	2 677	100	516	607	1 122

Champ : France (hors Mayotte), personnes indemnisables par l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) en septembre 2015, hors entrées et sorties au cours du mois ; les valeurs aberrantes sont exclues (moins de 1 % des observations).

Note : les salaires nets d'activité réduite ont été estimés en appliquant les taux contractuels obligatoires de cotisation en vigueur en 2015 (par tranche de plafonds mensuels de sécurité sociale) aux salaires bruts déclarés de revenus d'activité et en approchant la qualification de l'activité réduite exercée par la qualification du métier recherché.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (échantillon au 1/10) ; segment D3 2015.